

## □ Indiscrétions

► **Un florilège consacré à Jean-Jacques Debout.** Magic Records/EMI publie une « anthologie » de Jean-Jacques Debout, sous la forme d'un double album couvrant les années 1959-1999.

48 chansons sont proposées, dont *Nos doigts se sont croisés*, *Redeviens Virginie*, *Les rues de Paris*, ou bien encore le tube qui le révéla, *Les boutons dorés*.

Jean-Jacques Debout, connu comme le mentor et pygmalion de Chantal Goya, a été un auteur-compositeur très prisé, dont les compositions figurent notamment au répertoire de Johnny Hallyday, Sylvie Vartan, Charles Trenet, Barbara...

► **Patrick Bruel sur la route.**

Patrick Bruel, qui vient de décrocher un double disque de platine (600 000 exemplaires) pour son dernier album (*Juste avant*), est en tournée jusqu'à l'automne. La tournée se poursuit jusqu'à la mi-décembre avec une halte les 5, 6 et 7 novembre au Zénith à Paris, où il avait déjà triomphé au printemps.

► **Quand Nicoletta chante le rhythm and blues.** Nicoletta enregistre actuellement un nouvel album qui sera dédié à la musique de son adolescence, le rhythm and blues.

La chanteuse, qui était présente sur l'étape savoyarde du Tour de France, tourne régulièrement depuis plusieurs mois avec un spectacle de gospel.

Elle prépare par ailleurs pour plus tard un disque de jazz.

► **Léo Ferré : livre suspendu.** Les éditions La Mémoire et la Mer annoncent qu'elles suspendent la publication annoncée de *De sac et de cordes* de Léo Ferré, livre reprenant le feuilleton radiophonique qui avait été diffusé en janvier 1951 avec Jean Gabin comme récitant.

Cette décision a été prise pour des « raisons contractuelles », indique l'éditeur sans donner de plus amples précisions.

► **Les Spice Girls condamnées à verser 665 000 euros à Aprilia.** Les Spice Girls, aujourd'hui désunies, ont été condamnées par un tribunal britannique à verser 400 000 livres au constructeur italien de scooters et motos Aprilia après avoir perdu fin février un procès intenté au sujet d'un litige financier.

Quatre ex-membres du groupe (sur cinq, après le départ de Geri Halliwell) réclamaient à la société italienne 212 000 livres (349 000 euros) d'impayés en royalties devant la Haute Cour de Londres, sur un contrat de parrainage de leur tournée mondiale « 1998 Spice-

world tour ». Mais la justice a donné raison à Aprilia, qui faisait valoir que le contrat avait été rendu caduc par le départ inopiné du groupe de Geri Halliwell juste avant la tournée mondiale.

La société avait signé un contrat prévoyant le versement de 500 000 livres (825 000 euros) aux Spice Girls en échange de l'utilisation de leur image sur une série de scooters jusqu'en mars 1999.

Mais après le départ de Geri Halliwell en mai 1998, la campagne commerciale, basée sur la promotion du groupe au complet, s'était achevée en « flop total », aux dires de la firme, avec un important stock d'invendus.

► **Mick Jagger auteur du scénario d'un film peut-être réalisé par Scorsese.** Mick Jagger a écrit le scénario d'un film sur l'industrie du rock'n'roll dans les années 60 et 70, qui pourrait être réalisé par le cinéaste américain Martin Scorsese.

Le film devrait s'appeler *The Long Play*. L'acteur britannique Jude Law, nommé aux derniers Oscars pour son rôle dans *Le talentueux M. Ripley*, avec Gwyneth Paltrow, pourrait jouer le rôle titre du film, celui d'un chanteur de rock.

« Le film se concentrera sur les personnalités des agents et des managers, ce ne sera donc pas une histoire de la vie de Mick, même si, dans la mesure où l'action se déroule dans l'industrie du rock des années soixante, on trouvera évidemment quelques éléments de ses expériences ».

A côté de ses activités musicales, Mick Jagger a fondé une société de production cinématographique, baptisée Jagged. L'actrice britannique Kate Winslet tourne actuellement son premier projet, un film basé sur le roman de Robert Harris sur la Seconde guerre mondiale, *Enigma*.



► **Arantxa Sanchez dit « oui » au journaliste Joan Vehils.** La joueuse de tennis espagnole Arantxa Sanchez s'est mariée près de Barcelone, avec le journaliste catalan Joan Vehils, son fiancé depuis six ans. Plus de 500 personnes ont assisté aux noces de la triple championne de Roland-Garros, âgée de 28 ans, qui ne pense pas encore à prendre sa retraite sportive. Vainqueur de 27 titres de simples, dont 4 Grand Chelem, et 58 en doubles, Arantxa, en robe de mariée blanche avec voile assorti, signée Ungaro, est arrivée sur le lieu de la cérémonie dans une luxueuse décapotable de collection Hispano Suiza T49.

